

Programme de législature 2021-2026

Projets pour la commune et ses habitants

Bilan à mi-législature



De gauche à droite: M. Kaiser (Secrétaire municipal) et la Municipalité, M. Bettems, Mme Durgnat Levi, Mme Christin (Syndique), M. Diakoff et M. de Wolff

Municipalité de Prangins

Avril 2024

Programme de législature 2021-2026

Projets pour la commune et ses habitants

Une vision dynamique et enthousiasmante pour l'avenir de notre village

Cinq objectifs généraux et domaines d'actions :

1. Bien-vivre ensemble : Prangins partage

Soutenir les échanges et développer les équipements favorisant un « vivre ensemble » harmonieux (familles, ainés, jeunesse), dynamiser notre politique culturelle et soutenir les activités sportives et la richesse du tissu associatif local.

2. Energie et climat : Prangins s'adapte

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique.

3. Urbanisme qualitatif et économie de proximité : Prangins s'engage

Développer la commune avec équilibre en préservant la qualité de notre cadre de vie et notre identité villageoise, privilégier un centre du village animé avec cafés, commerces et services, maintenir les entreprises sur notre territoire et favoriser les circuits courts.

4. Mobilité douce et environnement préservé : Prangins accompagne

Accompagner la croissance de mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce et de l'environnement de concert avec les communes voisines.

5. Administration efficiente, numérique et finances saines : Prangins optimise

Promouvoir une administration efficiente à l'écoute des citoyens, accélérer la transition numérique et maintenir les équilibres financiers.

La Municipalité



Dominique-Ella CHRISTIN, Syndique

Entente Pranginoise

ADMINISTRATION GENERALE, URBANISME

Service Administration générale

Service Urbanisme



Alice DURGNAT-LÉVI

Alternative Pranginoise

ENVIRONNEMENT, AFFAIRES SOCIALES, ENFANCE & JEUNESSE

Service Environnement

Service Affaires sociales, enfance & jeunesse



Igor DIAKOFF

Alliance Libérale de Prangins

BÂTIMENTS, SECURITE, CULTURE & SOCIETES LOCALES

Service Bâtiments

Service Culture & sociétés locales



Jean de WOLFF

Entente Pranginoise

FINANCES, INFORMATIQUE, RH, CONTRÔLE DES HABITANTS

Service Finances

Service Ressources humaines

Service Contrôle des habitants



Jean-Marc BETTEMS

Alliance Libérale de Prangins

TRAVAUX PUBLICS, DECHETS, VOIRIE & ESPACES VERTS

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

1. Bien-vivre ensemble : *Prangins partage*

Soutenir les échanges et développer les équipements favorisant un « vivre ensemble » harmonieux (familles, aînés, jeunesse), dynamiser notre politique culturelle et soutenir les activités sportives et la richesse du tissu associatif local

- Organiser des ateliers thématiques de sensibilisation et stimuler la participation de la population à la vie publique
- Faciliter la vie des familles et poursuivre le projet de crèche et de cantine scolaire supplémentaire
- Répondre aux besoins de la jeunesse et poursuivre le projet de centre socio-culturel
- Dynamiser et diversifier la politique culturelle pranginoise et développer un calendrier ambitieux de manifestations culturelles proposées par la Municipalité
- Adapter les infrastructures de loisirs et sportives aux besoins des utilisateurs et poursuivre le projet de sanisettes à la zone de verdure des Abériaux et d'amélioration du terrain de football
- Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs du village, richesse de notre tissu social
- S'assurer que nos aînés puissent rester proche de notre communauté et poursuivre le projet d'un EMS et d'un plan de mobilité pour nos aînés
- S'assurer que nos jeunes et nos aînés puissent rester dans la commune et favoriser la mixité sociale en développant des logements d'utilité publique au nord du village par l'octroi d'un droit de superficie

Bilan à mi-législature

FAMILLES

CRECHE ET NOUVELLE CANTINE SCOLAIRE POUR LES 4 A 8 ANS

Bâtiment en cours de construction, ouverture prévue en 2025

PARASCOLAIRE

Elargissement de l'offre d'accueil pour les 8 à 12 ans

Introduction d'un camp d'été

ECOLES

Installation d'écrans numériques en cours

Projet d'aménagement d'un jardin-forêt didactique en faveur de la biodiversité

AÎNÉS

RENCONTRES : Nouvelle manifestation apéritif jeunes retraités et repas des aînés

EMS : La Municipalité a dû renoncer fin 2023 au projet d'un EMS implanté sur une parcelle communale

JEUNESSE

CENTRE D'ANIMATION : Ouverture en 2022

TOUS

ATELIERS : Prévention criminalité, Initiations aux premiers secours, Soirées proches aidants

POLITIQUE CULTURELLE

Un programme présenté par la Municipalité plus riche et diversifié dès 2023

Prangins Baroque : collaboration étroite et soutien actif

ACTEURS ASSOCIATIFS

Soutien à l'augmentation du nombre de sociétés locales

SPORT

FOOTBALL CLUB DE PRANGINS

Optimisation des vestiaires du bâtiment des Abériaux en cours

Projet de pose d'un terrain synthétique en cours suite au crédit d'étude accepté

PORT : Travaux de dragage et entretien des digues effectués

AUTRES : Introduction du « Sport pour tous » aux Morettes

ET ENCORE

Réfection du columbarium terminée

Le projet de nouvelles sanisettes à la zone de verdure des Abériaux proposé par la Municipalité en 2023 a été refusé par le Conseil communal

2. Energie et climat : *Prangins s'adapte*

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique

- Soutenir une mise en œuvre rapide et ambitieuse des plus de 60 actions concrètes et cohérentes de la politique climatique pranginoise 2019-2023 en renforçant l'engagement de tous les acteurs du territoire, autorités communales, administration et citoyens
- Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux par la réalisation du projet d'isolation énergétique de l'enveloppe du bâtiment scolaire Combe 3 et du bâtiment Très-le-Châtel
- Développer la production d'électricité photovoltaïque et l'usage d'énergies renouvelables ; couvrir la toiture du bâtiment des Morettes de panneaux solaires et poursuivre le projet de chauffage à distance avec Nyon
- Fédérer les citoyens autour de l'enjeu du climat et réaliser le Défi citoyen pour le climat, renforcer l'usage de la plateforme énergétique de Prangins, poursuivre le programme de subventions climat pour les projets privés
- Favoriser l'intégration de la dimension climatique dans l'organisation interne de l'administration communale et fédérer les services communaux autour de l'enjeu prioritaire et transversal du climat

Bilan à mi-législature

POLITIQUE CLIMATIQUE PRANGINOISE 2019-2023

Bilan de la mise en œuvre des 60 actions concrètes de la politique climatique 2019-2023 très positif
Renouvellement du label Cité de l'Energie en cours
Elaboration d'un plan climat ambitieux pour la période 2024-2028 terminée

ASSAINISSEMENTS ENERGETIQUES DES BÂTIMENTS

Collège de la Combe : demande de crédit en cours d'élaboration
Bâtiment locatif Très-le-Châtel : demande de crédit en cours d'élaboration

CONCEPT ENERGETIQUE TERRITORIAL (CET)

Document de planification terminé, propose des pistes d'études de projets de chauffage à distance

SUBVENTIONS POUR LES PROJETS PRIVES EN FAVEUR DU CLIMAT

Réévaluées chaque année pour répondre au mieux aux attentes des acteurs privés et conserver un caractère incitatif

DEFI CITOYEN POUR LE CLIMAT

Défi réalisé. Bilan carbone des participants a diminué

BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ELECTRIQUES ET VEHICULES MOBILITY

Seront installées en 2024

BILAN CARBONE DES ACTIVITES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone des activités des collaborateurs de l'administration communale. Etude terminée

NOUVELLES CONSTRUCTIONS OU RENOVATIONS LOURDES

Internalisation de la police des constructions début 2024 va permettre d'améliorer le suivi des aspects énergétiques de la construction des projets privés

3. Urbanisme qualitatif et économie de proximité : *Prangins s'engage*

Développer la commune avec équilibre en préservant la qualité de notre cadre de vie et de notre identité villageoise, privilégier un centre du village animé avec cafés, commerces et services, maintenir les entreprises sur notre territoire et favoriser les circuits courts

- Soutenir le potentiel touristique et commerçant du cœur historique de Prangins et renforcer le tourisme doux, en lien avec le prix Wakker et notre patrimoine
- Favoriser le rôle de sociabilité, de mixité et de dynamisme économique du centre du village et poursuivre la valorisation de la place du village
- Accompagner les commerces et initiatives citoyennes de proximité qui permettent les circuits courts : potager urbain, trocs, repair-café
- Favoriser le maintien d'une agriculture et d'un secteur secondaire sur notre territoire et garder le dialogue avec ses acteurs
- Maintenir un développement équilibré et qualitatif de notre commune préservant son identité villageoise, ses caractéristiques patrimoniales, paysagère et naturelles exceptionnelles et la qualité de son cadre de vie et poursuivre le projet de révision du plan général d'affectation sur l'ensemble de notre territoire
- Continuer à inscrire le développement dans le cadre d'une vision coordonnée et partagée à plus grande échelle, en collaboration active et harmonieuse avec les communes partenaires et les instances régionales et développer le plan directeur intercommunal

Bilan à mi-législature

DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom, Ancien Plan Général d'Affectation)

2022 et 2023 : deux ateliers participatifs avec la population

Fin 2023 : le PACom a été envoyé pour examen préalable au Canton

Septembre 2024 selon planification : présentation publique du PACom

Mise à l'enquête publique suite à la présentation publique

CONCEPT ENERGETIQUE TERRITORIAL (CET)

2023 : ce document de planification a été envoyé au Canton avec le PACom

INVESTIGATION DE LA VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

2022 : ce document de planification a été envoyé au Canton avec le PACom

PLAN LUMIERE : Deux ateliers participatifs avec la population, le plan lumière est terminé. Préparation d'un document d'accompagnement en cours

STRATEGIE REGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

La SRGZA a été développée par l'association intercommunale Région de Nyon avec la participation de Prangins. Maintien en zone industrielle du secteur le long de la route de l'Etraz pour conserver la qualité et la richesse du tissu économique local

AERODROME DE PRANGINS : Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique a été revu avec la participation de Prangins. Suppression des trajectoires hélicoptères: protection du corridor biologique de la Promenthouse

CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES & PAYSAGERES PRANGINOISES

Internalisation des tâches de police des constructions début 2024 renforce l'attention apportée à la préservation du patrimoine bâti, paysager et naturel

TOURISME

TAXE REGIONALE

Réintégration au sein du système géré par l'association intercommunale Région de Nyon. Nouveau règlement entré en vigueur en 2023

ZONE TOURISTIQUE

Demande formulée pour le centre historique

ECONOMIE DE PROXIMITE

Rencontres avec les acteurs de proximité (Haleon, Denogent, Directrice du Musée national, acteurs des commerces du centre du village, agriculteurs)

Soutiens aux initiatives citoyennes de proximité qui permettent les circuits courts

ET ENCORE : la Municipalité a dû abandonner fin 2023 le projet de valorisation de la place du village suite à la situation financière difficile de la commune

4. Mobilité douce et environnement : *Prangins accompagne*

Accompagner la croissance de mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce et de l'environnement de concert avec les communes voisines

- Créer des axes sécurisés et conviviaux de cheminements pour vélos et piétons, renforcer l'articulation entre tous les modes de transports et poursuivre les projets de passerelle Nyon- Prangins, cheminement/passerelle Prangins-Gland, requalification de la route du lac en localité et hors localité, nouvelles zones 30 km/h, amélioration de la convivialité et de la sécurité du réseau mode doux sur territoire pranginois
- Développer des mesures renforçant la végétalisation et la biodiversité et poursuivre les projets d'entretien différencié de l'ensemble des espaces publics communaux, de lutte contre les plantes invasives, de renaturation de la Promenthouse, de soutiens aux corridors biologiques, de plan lumière
- Développer des mesures renforçant la perméabilité du sol et de l'adaptation aux changements climatiques et poursuivre le projet de nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux selon le principe pollueur-payeur, de la révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et les projets d'amélioration des canalisations d'eaux claires et eaux usées (EC/EU)
- Améliorer le traitement de nos eaux usées et accélérer la transition vers une station d'épuration (STEP) régionale qui proposera une épuration performante et traitera les micropolluants
- Sensibiliser la population à des démarches en faveur de l'environnement et développer des initiatives pour réduire la production de déchets, renforcer la biodiversité et augmenter la mobilité sobre en carbone

Bilan à mi-législature

MOBILITE DOUCE

Planification de la mobilité : zones à vitesse modérée & catalogue de mesures en faveur de la mobilité douce – Etude terminée fin 2022 – Mise en œuvre dès 2023 :

ZONES A VITESSE MODEREE

Planification de l'introduction des zones sur l'ensemble du territoire en 2024-2026

Dépôt du crédit de réalisation pour les secteurs 3, 4 et 6 (partiel) en mars 2024

MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITE DOUCE

Liaison piétonne vignes de la Banderolle-Route de Lausanne effectuée (Mesure 1)

Création servitude passage à pied/vélo site de l'hôpital effectuée (Mesure 13)

Mesures d'agglomération en faveur de la mobilité douce

REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LAUSANNE (RC1 ou Route du Lac)

En localité : Début des travaux fin 2024 suite à l'acceptation du crédit de réalisation

Hors localité : Crédit d'étude accepté en 2023.

PASSERELLE NYON-PRANGINS : Etudes ralenties suite aux planifications des CFF

PASSERELLE GLAND-PRANGINS : Demande de crédit d'étude déposée en avril 2024

Autres

PONT DE LA REDOUTE : Inauguration en juin 2023

TRANSPORTS PUBLICS

BUS URBAIN 805 : Etude d'optimisation du tracé n'a pas apporté de propositions d'alternatives concluantes pour raccourcir le temps de trajet vers la gare de Nyon.

Le projet d'amélioration de la sécurité et du confort de l'arrêt de bus dès Mélèzes proposé par la Municipalité en 2023 a été refusé par le Conseil communal

BIODIVERSITE

RENATURATION DE LA PROMENTHOUSE : Crédit d'étude déposé en 2023

ATELIERS : Sensibilisation à la « biodiversité »

SUBVENTIONS : Subventions en faveur de la biodiversité proposées dès 2023

PLANTES INVASIVES : La lutte contre ces plantes a été renforcée

PLAN LUMIERE : Un plan pour lutter contre la pollution lumineuse a été développé

GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS : Implémentée graduellement

EAUX

Transition vers la STEP de Nyon acceptée. Travaux dès l'automne 2024

Nouveau Règlement sur les eaux entré en vigueur. Renforce la perméabilité du sol

Amélioration des canalisations effectuée sous le château

DECHETS

RESSOURCERIE : Création d'une « Ressourcerie » à la déchetterie en 2023

ATELIERS : Sensibilisation au tri des « Déchets » et journées «clean-up day»

5. Administration efficiente, numérique et finances saines : *Prangins optimise*

Promouvoir une administration efficiente à l'écoute des citoyens, accélérer la transition numérique et maintenir les équilibres financiers

- Promouvoir une administration efficiente au service et à l'écoute des citoyens, consolider les processus de communication, rencontres et d'échanges entre la population et les autorités politiques, créer et consulter régulièrement une commission citoyenne pour les projets municipaux
- Accélérer la transition numérique par la sécurisation et la modernisation du système d'information et l'introduction d'une véritable cyberadministration favorisant l'innovation et la dématérialisation des prestations et poursuivre les projets numériques en cours
- Maintenir les équilibres financiers, préserver l'autonomie communale et permettre la poursuite des nombreux projets d'investissements locaux financés par les taxes affectées et l'impôt communal

Bilan à mi-législature

PROCESSUS DE COMMUNICATION

PRANGINS INFO : 2 parutions par année du journal des Autorités

SITE DE LA COMMUNE : Présente les missions & disponibilités des services, les activités politiques, le guichet virtuel, etc.. La Municipalité a dû abandonner fin 2023 le projet de refonte suite à la situation financière difficile de la commune

RESEAUX SOCIAUX : Lancement d'un compte Instagram et d'une page Facebook

PILIER PUBLIC : Les informations sont aussi postées sur le site de la commune

RENCONTRES AVEC LA POPULATION : De nombreux échanges entre la Municipalité et la population ont été organisés

COMMISSION CONSULTATIVE DES PROJETS MUNICIPAUX : Créé en 2021. Instrument de consultation de 6 citoyens lors de l'élaboration de certains projets

ADMINISTRATION EFFICIENTE

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE : En début de législature l'organisation des services a été optimisée et les missions des 10 services définies

SUIVI DES PROJETS POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS : Instauration d'une planification des projets projetés pour la législature et du plan des préavis et des dépenses d'investissement associées qui l'accompagne, suivi régulier de l'avancement de ces projets mis en place, collaboration interservices renforcée

REGLEMENT DE LA MUNICIPALITE : A été consolidé

GUIDE PRATIQUE POUR LES COLLABORATEURS : Créé en 2022

GUICHETS : Optimisation des ouvertures et guichet « virtuel » renforcé

GESTION INTEGREE DES DOCUMENTS PAPIERS/NUMERIQUES : Développement

REGLEMENT DU PERSONNEL : Nouveau règlement entré en vigueur en 2023

POLITIQUE DU PERSONNEL 2021-2026 : Optimisation des processus (création d'une grille salariale, évaluations, santé et sécurité au travail, télétravail, etc.)

FINANCES SAINES

PLAN DES PREAVIS ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ASSOCIEES : Sources du financement (impôts ou taxes affectées) des projets du programme de législature

POINT D'IMPÔT COMMUNAL : Demande d'augmentation refusée par voie de référendum en 2022. Certains projets pour la commune et ses habitants ont dû être abandonnés suite à la situation financière difficile qui en découle

FICHES D'INVESTISSEMENT : Intégrées au sein des préavis municipaux dès 2024

SYSTEME D'INFORMATION

Une migration vers un nouveau système informatique a eu lieu en 2022

La Municipalité a dû abandonner fin 2023 le projet d'un réseau informatique entre les bâtiments communaux suite à la situation financière difficile de la commune